

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 28 août 2019**

Communication n° 30/08.2019

Objet: station intercommunale d'épuration

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Durant ces derniers mois, nous avons dû faire face à de nombreux changements à la STEPi.

Il y a eu d'abord un arrêt de travail durant plusieurs semaines concernant M. Christophe Brissi; cette situation a abouti à une fin des rapports de travail. Il y a eu un deuxième départ, celui de M. Liamine Bennoui, qui a été engagé à la STEP de Vidy.

Cette situation problématique a heureusement trouvé une issue satisfaisante, grâce à l'engagement de M. François Faillétaz et de M. Joris Chauvy.

M. Faillétaz a pris ses fonctions le 10 juillet dernier. Il a pu bénéficier d'une brève formation par M. Bennoui avant son départ.

M. Chauvy, qui travaille déjà à la STEP en qualité d'auxiliaire, a accepté d'augmenter son taux d'activité de 30 à 40% dès fin juin 2019. Il a ensuite postulé chez nous et a été engagé en contrat de durée indéterminée à 100% pour le 1^{er} novembre 2019 au plus tard.

Pour compléter l'équipe, M. Raymond Tardy a accepté de reprendre du service pour quelques semaines, le temps que la situation de la STEP, en terme de personnel, revienne à la normale. Nous tenons ici à lui exprimer notre gratitude pour son aide précieuse et son implication pour notre commune.

Nous sommes encore à la recherche d'un collaborateur supplémentaire à 50% pour une entrée en fonction au plus vite.

Nous remercions vivement nos précieux collaborateurs qui ont fait preuve de souplesse et de dévouement, afin de garantir en tout temps le fonctionnement de la STEP.

La Municipalité

Saint-Prex, le 28 août 2019/AG – 10.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Véronique Savioz, municipale, au 076 417 56 86